

Les
ECHOS
du **Granier**

SEPTEMBRE
2019

21

LES CME AU PALAIS DE L'ELYSEE



VIE MUNICIPALE : Le parc s'appellera désormais... « parc du Granier » ///

TRAVAUX : La mairie fait peau neuve (suite) /// **VIE LOCALE :** Du paintball à Chapareillan

/// **VIE ASSOCIATIVE :** Forum des associations 2019 ///

ENFANCE / JEUNESSE : Le service minimum d'accueil : mode d'emploi ///

BIBLIOTHEQUE : Vos livres et documents prennent la navette /// **INFOS DE LA VALLEE :** 46^{ème} coupe Icare

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN :** Une piscine à Chapareillan

- 3. Editorial
- 4 / 13. Vie Municipale
- 14 / 17. Aménagements & Travaux
- 18 / 19. Vie Locale
- 20 / 25. Vie Associative
- 26 / 29. Enfance & Jeunesse
- 30. Bibliothèque
- 31. Infos de la Vallée
- 32. Il était une fois Chapareillan



Restaurant / bar « L'éclosion » ouvrira ses portes début septembre

P E R M A N E N C E S

CPAM :

Les mercredis semaines impaires
de 8^h30 à 10^h30

Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi
de 9^h00 à 12^h00, sur rendez-vous
Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :
Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires)
de 10^h30 à 12^h00

Local « permanences », place de la mairie.



NAISSANCES

Naya IANNUZI KUKSJONOKS

7 mars

Hugo PERRIER - PERRY

14 mars

Eden DUMAS

14 mars

Emy VIALA

20 mars

Calvin MOLENAAR

21 mars

Aaron ALCARAZ

7 mai

Sacha REYMOND

23 mai

Ninon MARTY

6 juin

E T A T C I V I L



MARIAGE

**Hélène COUTURIER
& Didier MEGRET**

27 avril

**Lucie TINTI
& Jérémy PILOT**

14 mai

**Alexandra VUILLARD
& Thomas FRANCOIS - DELACHE**

15 juin

**Marie MORISSE
& Simon UGNON-COUSSIOZ**

13 juillet



DÉCÈS

Alain MASSON

13 avril

Simone MONGELLAZ

13 avril

Marcelle FALCON

14 avril

Huguette MOREAU

5 mai

Robert BERNARD

6 mai

Georges VALETTE

7 mai

Pierre EVRARD

16 mai

Annick BESSON

19 mai

Michel POUTREL

23 juin

Georgette GARDIEN

30 juin

Fabien SCARPETTINI

8 juillet

Josiane COMPE

18 juillet

Pietro MAGLIONE

19 juillet



MARTINE VENTURINI
Maire de Chapareillan

UNE BELLE RENTRÉE !

ÉVÈNEMENTS

**FORUM
DES
ASSOCIATIONS**
SAMEDI 7 SEPTEMBRE
9^H00 / 12^H30
SALLE POLYVALENTE

**VISITE PUBLIQUE
DE LA
HALTE - GARDERIE**
SAMEDI 14 SEPTEMBRE
10^H00 / 12^H30
HALTE- GARDERIE

**COMMÉMORATION
DU
11 NOVEMBRE 1918**
LUNDI 11 NOVEMBRE
MONUMENT AUX MORTS

Après un été caniculaire, la fin des vacances approche. Aussi je voudrais souhaiter une très belle rentrée à tous les enfants de Chapareillan qui vont reprendre le chemin des écoles, mais également à ceux d'entre eux qui vont découvrir le nouveau centre MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNAL qui ouvrira ses portes au mois de septembre. Je vous invite à venir visiter ces nouveaux locaux, le 14 septembre de 10^H00 à 12^H30.

Le Conseil Municipal des Enfants fera lui, sa dernière rentrée. Nos jeunes conseillers achèvent leur mandat, après la mise en œuvre de leurs projets, ainsi que la visite du Palais de l'Élysée et de l'Assemblée Nationale. Nous sommes fiers de leur engagement et de leur participation.

Nos jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires vont également faire leur rentrée. Notre Caserne accueille cette année 10 nouvelles recrues qui vont accéder au dispositif JSP et 10 vont rentrer en deuxième année. Je salue naturellement l'ensemble des Sapeurs-pompiers qui participent à la formation de ses jeunes et qui œuvrent toute l'année pour notre sécurité. La nouvelle caserne inaugurée en avril a suscité l'engouement des nouveaux volontaires.

La rentrée est également celle des associations. Grâce à leurs bénévoles, elles offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle ou sportive. N'hésitez pas à venir à leur rencontre lors du Forum des Associations lequel se tiendra toute la matinée du 7 septembre prochain, à la salle polyvalente.

Je tiens également à saluer l'ouverture au mois de Septembre de « L'éclosion », anciennement le Relais Dauphinois, cet établissement accueillera un restaurant / bar. Il contribuera à l'animation du centre village et à son attractivité.

Enfin, le conseil municipal, se joint à moi pour remercier Madame Monique Perrin, pour ses 29 années de services à la mairie et lui souhaiter une bonne retraite bien méritée.

Bonne lecture à toutes et à tous et bonne rentrée.

Contact

Mairie
24 place de la mairie
CS 60 077
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00
mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00
jeudi :
18^H00 / 20^H00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

INAUGURATION DE LA CASERNE DES POMPIERS



Madame Martine Venturini, Maire, en présence de Monsieur Lionel Beffre, Préfet de l'Isère et de Madame Katherine Kamovski, Député de l'Isère



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



FEU D'ARTIFICE ET BAL DES POMPIERS



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789



LA COMMUNE AIDE À RÉNOVER LES FAÇADES RUE DE L'ÉPINETTE ET RUE DU CERNON

Lors de la réunion du conseil municipal du 12 juin, la commune a décidé d'engager une campagne d'incitation au ravalement des façades des bâtiments situés rue de l'Épinette et rue du Cernon.
Explications...



Pour dynamiser cette opération et aider à la bonne réalisation des travaux, il est mis en place depuis le 1^{er} juillet 2019, une subvention municipale pour la réalisation des travaux sur :

- La rue de l'Épinette dans sa partie comprise entre la rue Saint Roch et la rue de l'Étraz de Vent,

- La rue du Cernon dans sa partie comprise entre la place de la mairie et le pont sur le Cernon.

Le montant de la contribution financière de la commune sera calculé de la manière suivante :

20 % du montant hors taxe des travaux pour la façade ou le pignon bordant les trottoirs (ou situés dans une distance maximale de 5 mètres) avec un montant maximal de 3 000 €.



L'ensemble des modalités pour l'obtention de cette subvention est défini dans le règlement d'attribution, disponible sur notre site ou à l'accueil de la mairie.

L'ABRIBUS DE LA PALUD REPREND DES COULEURS

La première semaine des vacances, l'accueil de loisirs municipal a proposé aux jeunes de plus de 11 ans, un stage graffiti.

12 jeunes ont répondu présents à cette session animée par Geoffroy Durochat, de l'association Nextape.

Voici le résultat !



LE PARC S'APPELLERA DÉSORMAIS... « PARC DU GRANIER »

Suite au concours « un nom pour le parc », organisé par les CME, le jury a délibéré sur 3 noms et les enfants des écoles élémentaires publique et privée ont voté pour « PARC DU GRANIER ». Les gagnants du concours seront connus lors de l'inauguration du parc qui aura lieu d'ici la fin de l'année.



C'est le nombre de personnes qui ont proposé un nom pour le parc

Depuis cet été, certains d'entre vous ont certainement du profiter du Parc du Granier, utilisant les jeux pour enfants, le parcours sportif, le terrain de pétanque, le stade de foot ou le terrain de volley.

Mais rappelons, suite à notre article paru dans le dernier numéro des Echos du Granier, que l'aménagement du parc n'est pas terminé.

Prochainement, des tables et des bancs seront installés, des arbres seront plantés, des containers de tri sélectif et des poubelles seront placés, une passerelle d'accès verra le jour et un Skate Park viendra dynamiser ce lieu.

Il est évident que cet aménagement se fera dans un futur proche, petit à petit.

Patience...

La commune tient à remercier les écoles élémentaires publique et privée pour avoir permis aux enfants de voter pendant les temps scolaires.



Jeux pour enfants



Terrain de football



Agrès du parcours sportif



Terrain de Beach volley



Parc du Granier photographié par drone

LES CME À L'ÉLYSÉE... ET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Après la visite de l'Hôtel du Département en avril dernier, les enfants poursuivent leurs visites dans les institutions et cette fois-ci, c'est à Paris que les CME se sont déplacés pour visiter le Palais de l'Élysée et l'Assemblée Nationale, accompagnés du Maire, de l'adjointe à l'enfance / jeunesse, de la conseillère au scolaire et de l'animateur du Conseil Municipal des Enfants. Voici quelques photos souvenirs...



Les CME dans la salle de réception du Palais de l'Élysée

« Quand je suis rentré dans l'Élysée, j'étais content et impressionné par la grandeur de la salle de réception et de la décoration. Quand je suis rentré dans l'Assemblée Nationale, j'ai bien aimé regarder le débat dans l'hémicycle. Ensuite on est allé à l'hôtel et on s'est bien amusé. Nous avons marché longtemps. Nous avons aussi vu la Tour Eiffel et le Sacré Cœur. »

Noa

« Moi, j'ai bien aimé la place du Tertre à Montmartre, là où il y a plein de dessinateurs et quand on a visité l'Élysée et l'Assemblée Nationale. »

Capucine

« J'étais très impressionné quand je suis rentré dans l'Élysée. L'Assemblée Nationale, c'était vraiment grand. Sinon, j'ai bien aimé Paris. »

Robin

« Quand je suis rentré dans l'Élysée, c'était trop bien. Je vous souhaite de vivre cette aventure. »

Basile



Toujours dans la salle de réception



Bibliothèque de l'assemblée nationale



L'Élysée vu des marches du Palais



Place du Trocadéro

« Moi, ce que j'ai aimé à Paris, c'est l'ambiance qu'il y avait entre nous. Nous avons vu des monuments comme Notre Dame de Paris, la Tour Eiffel. L'Elysée était magnifique et j'étais stressé car je suis un fan de politique. L'assemblée Nationale était géniale. L'hôtel était magnifique et on s'est bien amusé dedans. Ce voyage restera gravé dans ma mémoire. »

Isidore



Montmartre et le Sacré-Coeur

« Ce que j'ai ressenti pendant ce séjour, c'était de la fierté quand j'ai visité l'Elysée et l'Assemblée Nationale. Je souhaite à d'autres personnes de vivre cette expérience. »

Fanny



Salle des conférences de l'Assemblée Nationale



L'Assemblée Nationale vu du bateau-mouche

LES CM2 REÇUS EN MAIRIE POUR LEUR PASSAGE AU COLLÈGE...

Dès la rentrée scolaire, 65 élèves issus des écoles élémentaires publique et privée se retrouveront au collège. Comme chaque année, Mme le Maire a tenu à féliciter personnellement les élèves des classes de CM2 en soulignant qu'elle comptait sur eux pour représenter la commune au collège. Avant le buffet, chaque élève s'est vu remettre un petit cadeau par la municipalité : une enceinte Bluetooth, cofinancé par l'APE et l'OGEC.



Réception en mairie pour l'ensemble des CM2 et des parents

... ET BOUM DES CM2



Traditionnelle boum des CM2, organisée par les CME, pour fêter leur passage en 6^{ème}

LE DÉPARTEMENT FINANCE LE PERMIS DE CONDUIRE AU JSP À LA FIN DE LA 4^{ÈME} ANNÉE

Tous les samedis matins depuis septembre, 10 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) 1^{er} niveau, de Chapareillan et des alentours, ont découvert le métier de sapeur-pompier volontaire. Le chef de caserne Bruno Roland les a tous félicités. Il a également annoncé que le Département leur paierait le permis de conduire à la fin de la 4^{ème} année.

10 nouveaux JSP intégreront la caserne à la rentrée de septembre 2019.



« C'était une année riche en découvertes. On a pu apprendre le métier, la coopération, le travail d'équipe. Nous serons capables de sauver des gens au collège ou ailleurs. »

Illona et Lilia, JSP

« C'est une très bonne école pour apprendre le respect, l'aide envers les autres. Les JSP viennent à toutes les commémorations, ce qui est important pour la transmission de l'histoire entre les générations. La caserne que la municipalité a aidé à rénover, offre un service de proximité, et motive des jeunes à s'engager. »

Martine Venturini

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **LES JOURS OUVRABLES :**
8^H30 / 12^H00 et 14^H00 / 19^H00

- **LES SAMEDIS :**
9^H00 / 12^H00 et 15^H00 / 19^H00

- **LES DIMANCHES :**
10^H00 / 12^H00

Arrêté consultable sur
chapareillan.fr

LA COMMUNE RECHERCHE DES AGENTS RECENSEURS

Du 16 janvier au 15 février 2020
nous réaliserons le recensement
des habitants de notre commune.

Pour mener à bien cette mission pour le compte de l'INSEE, nous aurons besoin d'agents recenseurs, sur la période concernée et avant le 16 janvier pour formation et tournée de reconnaissance.

Un agent recenseur doit avoir le profil suivant :

- être majeur
- avoir des aptitudes relationnelles
- faire preuve de discrétion, de confidentialité
- être rigoureux, méthodique
- avoir une grande disponibilité et ténacité (horaires flexibles, l'agent recenseur peut être amené à exercer sa mission le soir et le samedi)
- posséder un téléphone portable
- une bonne connaissance de la commune serait un plus.



Si vous êtes intéressés,
merci d'envoyer votre candidature

Par courrier à la mairie

Par mail à accueilmairie@chapareillan.fr
au plus tard le 15 octobre 2019

NOUVEAU FORUM DE L'EMPLOI À CHAPAREILLAN



SEMAINE pour l'EMPLOI
3 - 11 OCT

TREMPIN VERS L'EMPLOI
FORUM RECRUTEMENT ET FORMATION

VENDREDI 4 OCTOBRE 9h - 12h30

CHAPAREILLAN
Salle polyvalente - Chemin des Ecoliers

30 RECRUTEURS MULTI-SECTEURS
50 POSTES À POURVOIR

#VERSUNMETIER • #1SP1E2019 • POLE-EMPLOI-AUVERGNE-RHONE-ALPES.FR

Logos: La Région Auvergne-Rhône-Alpes, agefiph, CHAPAREILLAN, pôle emploi

Suite à la réussite du dernier forum de l'emploi en avril dernier, la commune de Chapareillan, en partenariat avec Pôle Emploi, organise un nouveau forum dans le cadre d' « 1 semaine pour 1 emploi ».

VENDREDI 4 OCTOBRE DE 9^H00 À 12^H30
Salle polyvalente



LE FORUM POUR L'EMPLOI C'EST :

- 250 visiteurs
- 41 stands (27 entreprises et 14 partenaires)
- 30 offres déposées (50 % en CDI)
- 17 placements de demandeurs d'emploi avérés

COLONNES MONTANTES D'ÉLECTRICITÉ DANS LES IMMEUBLES

Dans tous les immeubles collectifs, l'électricité est acheminée vers les logements par des colonnes montantes, à savoir des câbles et canalisations collectives tirés depuis le réseau public situé sur la voirie. Lors de rénovations, la prise en charge des travaux sur ces colonnes souvent anciennes, a fait l'objet de multiples recours devant la justice ces dernières années, du fait d'incertitudes relatives à leur propriété : font-elles partie de la copropriété où appartiennent-elles au réseau public propriété des communes et exploité par Enedis ? La loi ELAN du 23 novembre 2018 a apporté une clarification très attendue.

Les colonnes mises en service à compter du 24 novembre 2018 appartiennent automatiquement au réseau public de distribution d'électricité.

Les colonnes mises en service avant le 24 novembre 2018 appartiendront automatiquement au réseau public à partir du 24 novembre 2020, gratuitement et sans travaux préalables. Les propriétaires ou copropriétaires n'ont aucune démarche à accomplir. Dans ces deux cas, cela implique que les colonnes appartiennent à la collectivité publique et sont gérées et entretenues par le gestionnaire du réseau public d'électricité, c'est-à-dire Enedis (ex-ERDF). Les propriétaires n'ont plus à en assumer l'entretien.

Néanmoins, jusqu'au 23 novembre 2020, les copropriétaires d'immeubles mis en service avant le 24 novembre 2018 ont la possibilité :

Soit d'anticiper le transfert au réseau public, toujours gratuitement et sans travaux préalables. Pour ce faire, la décision doit être votée en Assemblée générale de copropriété et notifiée à Enedis par courrier recommandé avec accusé de réception. Cette option peut s'avérer intéressante pour les copropriétés dont l'état des colonnes montantes nécessite des travaux dans un délai court.

Soit de se manifester auprès d'Enedis pour revendiquer la propriété privée de ces ouvrages. Dans ce cas, les copropriétaires restent responsables en

SÉDI
L'énergie de vos territoires

cas d'accidents et doivent prendre à leur charge l'entretien et les éventuels travaux de rénovation. Si par la suite la copropriété change d'avis, le transfert pourra toujours se faire, sous réserve du bon état de fonctionnement des colonnes. Ce qui signifie qu'Enedis déterminera lui-même les travaux électriques à réaliser par la copropriété avant la rétrocession.

BONNE RETRAITE MONIQUE !

C'est après 29 années de service au sein de la mairie de Chapareillan que Monique Perrin prend une retraite bien méritée. Directrice Générale Adjointe, Monique gérait le pôle administratif, les ressources humaines et le CCAS. Elle sera remplacée par Nadia Savoye.

Un grand merci Monique pour le professionnalisme dont vous avez fait preuve durant toutes ces années passées à nos côtés ! Nous vous souhaitons une bonne retraite !



CONCOURS « ILLUMINATIONS DE NOËL »

3^{ème} édition du concours des « illuminations de Noël »... Les participants devront illuminer leur maison, façades, jardin ou balcon de façon originale et créative...



**INSCRIPTIONS
DU 8 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE**

Règlement et inscription :
www.chapareillan.fr
ou à l'accueil de la mairie

HALLOWEEN PARTY IV

**RIEN N'EST FINI !
TOUT RESTE À FAIRE !
Alors rejoignez-nous !**

**VENDREDI 8 NOVEMBRE
18^H30
Salle polyvalente**

Pour cette nouvelle édition, nous recherchons des volontaires bénévoles pour participer à l'élaboration et animer le jeu (dès 16 ans).

Contacts et renseignements :
communication@chapareillan.fr
www.chapareillan.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS

SEPTEMBRE

7 FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle polyvalente – 9^H00 / 12^H30

14 VISITE PUBLIQUE DE LA
HALTE-GARDERIE
10^H00 / 12^H30

OCTOBRE

4 FORUM DE L'EMPLOI
Salle polyvalente – 9^H00 / 12^H30

NOVEMBRE

8 HALLOWEEN PARTY IV
Salle polyvalente - 18^H30

11 COMMEMORATION
DU 11 NOVEMBRE 1918
Monument aux morts



LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE ! (SUITE)

Après avoir changé les fenêtres, rénové le parvis et isolé le plancher, c'est au tour de la façade et du toit de faire peau neuve. La commune de Chapareillan remercie la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère pour les subventions accordées au projet de rénovation.



Rénovation des façades et de la toiture de la Mairie

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT



Vue aérienne de la mairie



Travaux de zinguerie sur le toit de la mairie, par l'entreprise Uchet. Fourniture et pose de zinc français (vieille montagne), montage joint debout.
Durée de vie : environ 100 ans

ÉCLAIRAGE RÉNOVÉ !

CROIX-VERPI EN ÉTAT !



Suite des travaux de remise en état du chemin de Croix-Verpi, aidé par Roger et Jérôme Labbé



La rénovation de l'éclairage public est terminée aux hameaux ainsi qu'une partie du village. 178 lampadaires sont passés aux leds.

TRAVAUX



Travaux de renforcement du mur au cimetière du chef-lieu réalisés par l'entreprise Lambert



Réfection de l'étanchéité du bassin de l'église pas les services techniques et remise en eau.



Nouveaux containers, avenue de Chambéry suite à un feu de poubelles en juin dernier



Préparation pour la pose des cages de foot et du filet de Beach volley



Achat d'une nouvelle tondeuse

TRAVAUX



Enrobé de la Fruitière et du Saint Roch



Réfection de la toiture de la salle de la Fruitière



Recyclage du CACES nacelle aux services techniques en partenariat avec la Mairie de Barraux

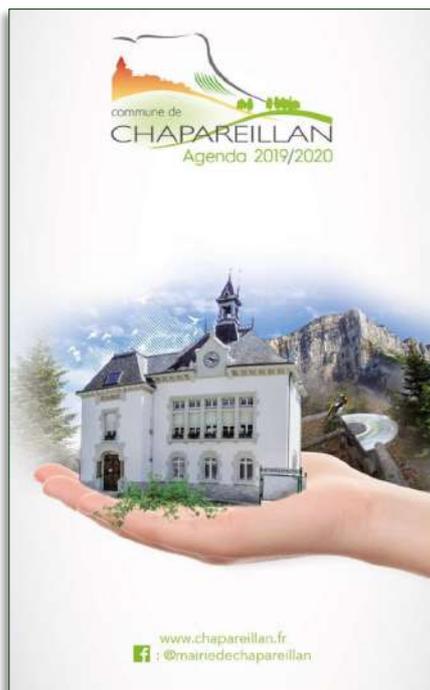


Renforcement de la charpente du hangar de la Mairie de Bellecombe

**DES NOUVELLES
ILLUMINATIONS POUR NOËL**

TOUS LES 3 ANS, LA COMMUNE DE CHA-PAREILLAN RENOUVELLE SON CONTRAT DE LOCATION.

VOUS DÉCOUVRIREZ DE NOUVELLES DÉCORATIONS ET DE NOUVELLES COULEURS DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE.



LES COMMERÇANTS VOUS OFFRENT UN AGENDA 2019 / 2020

Les commerçants de Chapareillan et des alentours ont le plaisir de vous offrir un agenda 2019 / 2020 pour cette nouvelle rentrée.

La commune tient à remercier l'ensemble des commerçants pour leur participation !

Cet Agenda est distribué en même temps que ce bulletin... Vous pouvez également en demander à l'accueil de la mairie (selon les stocks disponibles).

DU PAINTBALL À CHAPAREILLAN

Vous avez besoin de vous défouler et de vous amuser entre amis ou en famille ou pour un enterrement de vie de garçon ! Alors le « Paintball » est fait pour vous ! C'est dans une aire de jeux de près de 3 000 m2 en plein air, au cœur du vignoble et sous le Mont Granier que la famille Montagnon vous accueillera avec plaisir.

Echos du Granier : Qu'est ce que le « Paintball » ?

M. Montagnon : Le Paintball est un jeu d'équipe, un sport, dans lequel les joueurs doivent éliminer leurs adversaires en les touchant avec des billes de peinture projetées par des lanceurs actionnés grâce à de l'air comprimé.

EdG : un équipement spécifique est donc nécessaire ?

M.M : Oui, nous fournissons un équipement adapté, c'est-à-dire masque et plastron, de plus nous vendons des combinaisons intégrales. Après, il est préférable de venir avec un pantalon et des chaussures fermées. Les billes de peinture ne tachent pas les vêtements et nous respectons l'environnement puisqu'elles sont biodégradables.

EdG : Quelles sont les modalités pour participer ?

M.M : Pour jouer, il faut obligatoirement être âgé de 8 ans. Les parties durent environ une heure et l'effectif maximum est de

18 participants pour les adultes / adolescents et 12 pour les enfants de 8 à 13 ans.

Les tarifs varient de 18 à 28 € en fonction de l'âge et nous proposons des tarifs attractifs adaptés aux étudiants, CE, clubs, associations...

Nous proposons également 4 scénarios différents afin d'agrémenter le jeu (escorte du président, attaque des terroristes...)

Nous mettons également à disposition gratuitement des tables

abritées du soleil ainsi qu'un grand barbecue.

Alpes Paintball est ouvert toute l'année et uniquement sur réservation.

ALPES PAINTBALL

M. Montagnon

Chemin des eaux - Chapareillan

☎ : 07 67 41 08 05

alpespaintball@gmail.com

OUVERTURE

7 jours / 7 - sur réservation



NOUVELLE ENTREPRISE : MENUIS'ALP GRÉSIVAUDAN

" En 15 ans, les menuiseries n'ont cessé d'évoluer. Elles sont de plus en plus performantes autant d'un point de vue technique que thermique. Le marché de l'immobilier est lui aussi en pleine évolution grâce à l'envie des communes de redonner un coup de neuf à leur image. C'est pourquoi j'ai décidé de mettre ma passion et mon expérience au service de tous, au travers de "Menuis'Alp Grésivaudan". C'est par ces mots que M. François Chéa nous parle de son savoir-faire et de sa nouvelle entreprise.

Echos du Granier : Quels services proposez-vous ?

François Chéa : Mon entreprise propose tout ce qui concerne les fermetures de bâtiments comme les fenêtres, les portes, les volets, les stores, les portails, les clôtures... J'assure également des dépannage en serrureries. Je n'installe que de la menuiserie française de qualité conforme au DTU (Document technique Unifié) qui définit les normes régissant le secteur du bâtiment.

EdG : Comment procéder si des travaux sont à réaliser ?

F.C : Vous me contactez pour convenir d'un rendez-vous dans votre logement pour faire un diagnostic et que je vous apporte également certains éléments techniques sur la faisabilité du projet. Puis suivra le devis et dès validation, mon entreprise interviendra dans les 2 mois pour réaliser les travaux.

EdG : Des emplois sont prévus prochainement ?

F.C : Pas immédiatement mais je souhaite embaucher un binôme de techniciens et une secrétaire.



MENUIS'ALP GRESIVAUDAN

M. François Chéa

218, rue de Longifan - Chapareillan

☎ : 06 68 12 89 45

contact@menuisalp.com

HORAIRES

Sur rendez-vous

CRÉEZ VOS OISEAUX

d'Ailes en Elles
Créatrice d'oiseaux en ficelle

Habitante sur Chapareillan, aux Atrus, depuis 16 ans, Les Echos du Granier ont rencontré Pascale Réalis, créatrice d'oiseaux en ficelle pour la société « d'Ailes en Elles ». Nous avons souhaité en savoir plus sur cette idée originale.

Echos du Granier : Comment vous est venue cette idée « d'oiseaux en ficelle » ?

Pascale Réalis : J'aime observer les oiseaux dans la nature et pour moi, ils sont les messagers du ciel sur la Terre.

De formation artistique (diplôme d'art et décoration), costumière, architecte d'intérieur puis intervenante en arts plastiques, ma passion pour les matériaux recyclés m'a amené à réaliser des oiseaux avec du papier d'emballage, du fil de fer des vignes et des plumes récupérées.

Je réalise également des attrape-rêves avec des messages d'harmonie, de joie...

EdG : Proposez-vous des stages ?

P.R : Dans un cadre paisible, je vous propose de créer votre oiseau.

Mes ateliers durent 3 heures pour un oiseau dans un cercle ou un cœur et 6 heures pour un attrapeur de rêves que vous pouvez personnaliser avec des messages de paix, d'harmonie, de joie...

Le coût est de 40 € / personne pour une demi-journée et 70 € pour une journée

Mes ateliers sont accessibles à partir de 9 ans.



Vous pouvez également me retrouver sur des marchés de créateurs (dernièrement le salon du bio et du bien-être à Chapareillan), dans la boutique de la Forge à Chambéry et en vente en ligne sur www.dailesenelles.com

D'AILES EN ELLES

Mme Pascale Réalis

10 chemin du Roland - les Atrus - Chapareillan

☎ : 06 21 80 94 06

pascale.realis@yahoo.com

www.heidi-artiste.odexpo.com

HORAIRES

Sur rendez-vous

FORUM DES ASSOCIATIONS 2019

Rendez-vous incontournable !
Les associations chapareillaises vous donnent rendez-vous samedi 7 septembre de 9^H00 à 12^H30 à la salle polyvalente...



AMICALE DES DONNEURS DE SANG CHAPAREILLAN / BARRAUX

Promotion du don du sang bénévole, recrutement de nouveaux donneurs et organisation de collectes de sang avec l'établissement français du sang.

Nous accueillons les donneurs 5 fois par an : 3 fois à Chapareillon (janvier, mai, octobre) et 2 fois à Barraux (mars et août).

Adhésion : 6 €

Le don est un moment convivial de partage de soi et se termine par une collation. Une demi-heure de son temps pour sauver une ou plusieurs vies. Venez nombreux !

Contact :

André Périn
: 06 44 73 00 84
Adsbcchapareillonbarraux@laposte.net

ASSOCIATION MUSICALE DE CHAPAREILLAN (AMC)

Enseignement de la musique, du théâtre, de la vidéo et de la danse. Création de spectacle vivants mêlant ces différentes disciplines artistiques.

L'objectif de cet apprentissage est de permettre aux élèves de partager une expérience artistique par le biais du chant, des ateliers de musique actuelle, de l'ensemble musical et des ateliers théâtre, à travers différents projets.

Adhésion : oui.



Contact :

Alain Dubreuil
: 07 77 44 64 82
music.chapa@gmail.com
<http://musicchapa.emonsite.com>

ABADA CAPOEIRA

Association sportive de capoeira.

Les vendredis : 17^H00 / 17^H45 (enfants) ; 18^H00 / 18^H45 (enfants) ; 19^H00 / 20^H30 (adultes), salle pieds nus à Barraux.

Début des cours le 20 septembre.

Adhésion : oui.



Contact :

Sandrine Brunet
: 06 64 44 47 21
abadacapoeiraisere@gmail.com
abada.fr

ASSOCIATION SPORTIVE DU GRÉSIVAUDAN

Promouvoir la pratique et le développement du football.

Ecole de football (5 / 11 ans) au stade de Barraux le mercredi de 14^H00 à 15^H30.

Adhésion : de 120 € à 150 €

Inscriptions lors des 1^{ers} entraînements des mercredis



Contact :

Claude Tardy
: 06 15 52 64 37
amina.ghafi.asg@gmail.com
asgresivaudan.footeo.com

CHAPAREILLAN BADMINTON

Pratique du badminton loisir.

Lundi : 19^H00 / 22^H30 ; mardi : 19^H30 / 22^H30 ; mercredi : 20^H00 / 22^H30 ; jeudi : 21^H00 / 22^H30 à la salle polyvalente

Adhésion : Chapareillon : 25 € / personne et 40 € / couple ; **Extérieurs** : 35 € / personne et 50 € / couple. Assurance incluse.

Téléchargement du formulaire d'inscription sur notre site, à apporter le jour du forum.

Contact :



Philippe Adenot
: 06 71 67 02 38
pacha.chapa@wanadoo.fr
chapareillon-badminton.fr

COUNTRY CLUB DU GRANIER

Faire connaître, enseigner et partager la danse country dans la joie et la convivialité.

Portes ouvertes le jeudi 5 septembre à 18H30 à la mezzanine pour découvrir l'activité.

Cours : lundis : 18^H30 / 19^H30 (débutants) ; 19^H30 / 20^H30 (novices) ; 20^H30 / 21^H30 (intermédiaires) à la mezzanine.

Tarifs : au forum

Début des cours le lundi 9 septembre.

Accès libre tous les lundis de septembre pour essayer l'activité.

Contact :

Armelle Virgone / Christine
: 06 70 11 42 55 / 06 20 73 69 61
armelle.virgone@orange.fr



EDELWEISS (LES)

Créer du lien entre les seniors du village et partager des moments de convivialité.

Inscriptions les mardis ou à l'assemblée générale (janvier)

Adhésion : 22 €

Après-midi jeux, échanges, discussions... tous les mardis de 14^H00 à 17^H00 à la salle Saint Roch.

Sorties occasionnelles dans l'année.

Contact :

Monique Croissonnier
: 04 76 45 25 78
robert.croissonnier@wanadoo.fr

F.N.A.C.A

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie - Maroc - Tunisie.

Défense des droits des anciens combattants. Présence du drapeau des Anciens d'Algérie aux commémorations.

Adhésion : 25 €



Contact :

Marc Portaz

☎ : 04 76 45 23 51

rene.portaz@wanadoo.fr

GROUPE VOCAL ARC-EN-CIEL / CRESCENDO

Promouvoir le chant choral auprès des enfants, des ados et des adultes
Répétitions le mardi de 18^H30 à 19^H30 pour les enfants et les ados et 20^H30 à 22^H00 pour les adultes, à Montmélian.

Adhésion : 35 € / adultes ; 25 € / enfant, ado.

Groupe ouvert à toute personne souhaitant se faire plaisir en chantant.



Contact :

Agnès Bernès

☎ : 06 30 33 59 40

arcenciel.crescendo@laposte.net
arcencielcrescendo.asso-web.com

GYM DU MONT GRANIER

Gym, Yoga, marche active, Pilates...

Des nouveaux cours seront proposés à différents tarifs. Rendez-vous au forum pour plus d'informations.

Adhésion : oui.

Cours à partir du 9 septembre du lundi au samedi.

Contact :

Séverine Dies

☎ : 06 17 28 94 23

gymdumontgranier@gmail.com

HAO LA QI GONG

Enseignement et pratique du Qi Gong

Lundi de 10^H00 à 11^H15, mardi et jeudi de 19^H00 à 20^H15

Adhésion : 15 €

Contact :

Marie Saurel

saurelgantier@yahoo.fr

JUDO CHAPAREILLAN

Pratique du judo.

- DOJO CHAPAREILLAN
Mardi et jeudi : 17^H30 / 18^H30 (débutants) et 18^H30 / 19^H45 (confirmés).

- DOJO MONTMELIAN
Mercredi et samedi : 14^H00 / 15^H15 (débutants) et 15^H15 / 16^H30 (confirmés).

Adhésion : 170 € (tarif identique pour 1 à 4 cours).

Inscriptions lors du forum des associations et au mois de septembre pendant les cours.

Contact :

Nadège & Stéphane Lajoinie

☎ : 06 08 91 35 61

judochapa@gmail.com



KARATÉ CLUB CHAPAREILLAN

Pratique du karaté.

Lundi (dojo) : 18^H00 / 21^H00 (sauf enfants) ; Jeudi (épitel) : 18^H00 / 21^H00 (enfants dès 7 ans de 18^H00 à 19^H00) ; Samedi (dojo) : 14^H00 / 18^H00 (ceintures noires).

Adhésion : 125 €.

Inscriptions lors du forum des associations ou avant chaque cours.

Contact :

Maryse Girardy

☎ : 06 77 67 25 15

johanmaryserun@wanadoo.fr



MARM'HOTTE (LA)

Nouveau concept de supermarché associatif, collaboratif, participatif, éco-responsable et accessible à tous.

Nous avons à cœur de créer ensemble, dans la vallée du Grésivaudan, votre supermarché du futur.

Adhésion : oui. Il sera fixé lors de la prochaine assemblée générale.

Contact :

Corinne Cécon / Sandrine Brunet

☎ : 06 76 57 19 60 / 06 64 44 47 21

contact@la-marmhotte.org

lamarmhotte.org



NOMADERIE (LA)

Spectacles vivants.

Danse Hip-Hop : mardi 17^H00 / 17^H45 (dès 8 ans) et 17^H45 / 19^H00 (dès 12 ans)

Tarifs : Enfants : 180 € ;

Ados : 200 €.

Musique Hip-Hop : à partir de 14 ans : formation scrctch, DJing, écriture, chants, composition, MAO....

Danse adultes : Développement corporel, chorégraphie, street dance, new style, raggadance hall...

Adhésion : individuelle : 15 € ; famille : 20 €.

Inscriptions lors du forum des associations. Paiement possible en 1 ou 4 fois.

Contact :

Martine Jaussen

☎ : 06 89 66 11 68

lanomaderie.asso@gmail.com



PAUSE PARTAGE

Favoriser le lien social

Soirée soupe, soirée ou matinée jeux, soirée théâtre ou concert, café de Noël, montée au four, atelier motricité, atelier écriture et diverses animations (en projet : cours d'astronomie).

Adhésion : 10 € / personne ou 20 € / famille

Contact :

Suzanne Bisiaux

☎ : 06 62 76 50 13

pausepartage@gmail.com



SKI JUNIORS CHAPAREILLAN

Rendre accessible les sports d'hiver aux enfants de Chapareillan et des communes environnantes.

Apprendre à skier dans les meilleures conditions tout en s'amusant avec ses camarades.

10 sorties aux 7 Laux.

Adhésion : oui. Dégressive à partir du 2^{ème} enfant.

Inscriptions lors du forum des associations. Paiement possible en 1 ou 4 fois.

Contact :

Johann Bêchet

☎ : 06 77 86 36 25

skijuniorschapareillan@gmail.com

www.skijuniorschapareillan.fr



BRAVO CHLOÉ, 5^{ÈME} AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE JUDO



Chloé, sur la plus haute marche du podium lors du championnat AURA de judo du 12 mars 2019



Les petits judokas du club de judo qui ont également fait une année exceptionnelle

La saison de Judo 2018-2019 a encore été une excellente année pour Chloé.



Après une Saison 2017-2018 en poussin 2^e année où elle a su s'imposer et ne faire que des podiums, elle réitère cette saison avec d'excellents résultats et podiums en Benjamin 1 dans la catégorie moins de 29 kilos. Elle finit sa saison de judo en obtenant la place de championne région Rhône alpes Auvergne qui s'est déroulée à VEAUCHES (42) en Mai, la compétition la plus importante pour les benjamins en ligue AURA – FFJDA. Et en Bonus, elle a participé aux Championnats de France FSGT qui se sont déroulés à Gardanne dans les Bouches du Rhône en juin dans une catégorie au dessus de la sienne, en moins de 32 Kg et fini 5^e de la catégorie.

Le judo de Chapareillan est très fier de tous ses petits et grands judokas qui se donnent à fond toute l'année. Le travail accompli durant l'année a permis à tous les judokas de se surpasser pendant toutes les compétitions et de faire véhiculer les valeurs de ce sport qu'est le judo....

HAO LA QI GONG

Le qi Gong est une pratique de santé ouverte à tous . Son but : se replacer consciemment dans son environnement entre ciel et terre, se reconnecter à l'énergie universelle , laisser l'énergie circuler dans son corps pour atteindre l'harmonie et l'éveil .
L'association HAO LA QI GONG a le plaisir de vous informer qu'en plus des 2 cours en soirées

(mardis et jeudis de 19^H00 à 20^H15), nous vous proposons pour la saison 2019 / 2020 un cours les lundis matins de 10^H00 à 11^H15.

L'association HAO LA QI GONG sera présente au forum des associations pour vous accueillir et vous informer.



NOUVELLE COLLECTE DE SANG

La dernière collecte du 7 juin 2019 à Chapareillan a vu se présenter 129 généreux donateurs, pour 85 donateurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. En tout, 103 poches ont été prélevées.



PROCHAINE COLLECTE DE SANG
VENDREDI 25 OCTOBRE DE 16^H30 À 19^H45
À LA SALLE POLYVALENTE

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma :

☎ : 0800 109 900
 (numéro gratuit)

FORMATION AUTOUR DE L'ÉCRITURE SPONTANÉE ET DE L'IMPROVISATION THÉÂTRALE

La Compagnie des Instants Révélés, dans la lignée de ses activités multi-arts spontanés, a organisé une journée de formation autour de l'écriture spontanée et de l'improvisation théâtrale.

Forts de nos expériences diverses, nous sommes allés explorer cette fois ce que l'écriture apporte au jeu de comédien mais aussi ce que le support de l'improvisation apporte à l'auteur du texte écrit. Par des allers/retours d'une discipline vers l'autre, chacun s'est pris au jeu d'être parfois l'auteur, le lecteur, le metteur en scène ou le comédien. Partage, empathie et bienveillance furent les maîtres mots de cet atelier laboratoire qui a regroupé des stagiaires venant de Chambéry, Grenoble, du Trièves et du Vercors. L'envie d'explorer cette piste est maintenant devenu une certitude pour tous.



LA COMPAGNIE
 DES INSTANTS RÉVÉLÉS



NOUVELLE ASSOCIATION : COUNTRY CLUB DU GRANIER



LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE GÉRÉE PAR L'AMICALE LAÏQUE

Retour en images sur la métamorphose du lieu menée par les 2 responsables Marlène & Nadine, soutenues par l'équipe de bénévoles... gonflée à bloc !



Aménagement d'un espace plus convivial, encore plus propice à la lecture via un ameublement coloré et adapté aux jeunes lecteurs



Lisibilité du rangement des livres pour les plus petits grâce au nouveau classement par gommettes



Tri des romans par collections



Ré-étiquetage des étagères, réorganisation de l'espace des grands lecteurs pour favoriser les recherches documentaires



Focus sur la gestion des livres abîmés mais incontournables : achat de BD neuves



Nouveauté : création d'une section de livres d'auteurs anglais & américains correspondant à une évolution depuis la petite section jusqu'au CM2

Voilà pour la partie "visible" du travail de l'équipe de la bibliothèque. Mais en coulisses, nos 2 responsables ont également : créé les fiches élèves, géré le planning de roulement des bénévoles, assuré la communication auprès des familles et des enseignants, fait couvrir les nouveaux livres, les ont

fait enregistrer dans le logiciel et renommé l'ensemble des livres concernés par le nouveau classement par gommettes !!! Profitons donc de cet article pour leur dire merci pour tout le travail accompli et les féliciter de la qualité dudit travail.

Merci également à l'équipe de bénévoles qui s'est énormément investie tout au long de l'année et qui s'est relayée avec entrain pour assurer l'ensemble des permanences. J'ai nommé : Jean-Michel, Maud, Muriel, Sandra, Sophie, Cécile, Marjolaine & Marie !

UN GRAND SUCCÈS POUR L'A.C.E.M

Émouvant ! Magnifique ! Superbe ! Tels étaient les premiers mots des nombreux spectateurs à la sortie du spectacle de danse de l'association Création Expression et Mouvement, qui s'est tenu samedi 6 juillet à la salle polyvalente de Chapareillan, transformée pour l'occasion en réelle salle de spectacle. Maria Sevilla et ses élèves ont assuré plus d'une heure et demie de show, magnifié par les jeux de son et lumière. Encore un réel succès de cette association Chapareillanaise !



VIDE GRENIER

On vous attend nombreux pour cette nouvelle édition du vide grenier

CHEMIN DES ECOLIERS - SALLE POLYVALENTE

VIDE GRENIER



**BUVETTE
PETITE RESTAURATION**

**DIMANCHE
1^{er}
SEPTEMBRE
9H - 17H**

COS
COMITE DES OEUVRES SOCIALES
DU PERSONNEL COMMUNAL
DE CHAPAREILLAN

www.chapareillan.fr

**DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE
DE 9^H00 À 17^H00
chemin des écoliers**

**BUVETTE ET
PETITE RESTAURATION
(DIOTS / FRITES)
SUR PLACE**

Renseignements :
videgrenier.chapa@gmail.com
www.chapareillan.fr

AGENDA ASSOCIATIF

SEPTEMBRE

- 1 **VIDE GRENIER**
AMICALE DU PERSONNEL
COMMUNAL
Chemin des écoliers – 9^H00 / 17^H00
- 7 **FORUM DES ASSOCIATIONS**
Salle polyvalente - 9^H00 / 12^H30

OCTOBRE

- 18 **SOIRÉE SOUPE**
PAUSE PARTAGE
Bellecombe
- 25 **COLLECTE DE SANG**
DON DU SANG
Salle polyvalente - 16^H30 / 19^H45

NOVEMBRE

- 3 **BOURSE AUX SKIS**
SKI JUNIORS
Salle polyvalente
- 16 **SOIRÉE SPECTACLE**
PAUSE PARTAGE
1^{er} étage de la Fruitière
- 17 **BOURSE AUX JOUETS**
AMICALE LAÏQUE
Salle polyvalente

SOUVENIRS D'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Semaine vélo avec Francis Vilet



Sortie au Parc de la Tête d'Or



Sortie à Aqualac

CONDITIONS D'ANNULATION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

« TOUTE ANNULATION NON SIGNALÉE 15 JOURS AVANT L'ACTIVITÉ SERA FACTURÉE, À MOINS D'UN JUSTIFICATIF MÉDICAL À FOURNIR AU PÔLE ENFANCE / JEUNESSE DANS LES 48 HEURES OU S'IL EST REMPLACÉ PAR UN ENFANT EN LISTE D'ATTENTE. »

Extrait du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs municipal voté en réunion du conseil municipal du 9 mai 2019.

Si nous demandons aux parents d'annuler une activité de l'accueil de loisirs au minimum 15 jours à l'avance, c'est pour plusieurs raisons :

1. Permettre aux enfants qui sont en liste d'attente de pouvoir participer à l'activité et aux familles de s'organiser en amont.
2. Eviter les inscriptions abusives : certains parents inscrivent leurs enfants sur toute une période de vacances et annulent au dernier moment.
3. Eviter de recruter trop d'animateurs du fait des annulations de dernières minutes. Ce surencadrement provoque alors un surcoût financier inutile.

LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL : MODE D'EMPLOI

Afin de ne pas pénaliser les parents qui travaillent, une loi instaure depuis 10 ans, un « service minimum d'accueil » (SMA) dans les établissements scolaires. Explications...

Le principe

Depuis 2008, les communes ont l'obligation d'assurer un service minimum d'accueil des élèves dès lors qu'il y a plus de 25% d'enseignants en grève dans une école. Cette mesure concerne les écoles primaires et maternelles, et ne s'applique que sur le temps scolaire.

Le maire doit établir une liste des personnes compétentes chargées d'accueillir les enfants à l'école ou dans d'autres locaux de la commune. Pour qu'il puisse s'organiser, la loi oblige les enseignants grévistes à se déclarer 48 heures à l'avance.

La veille de la grève, la commune informe les familles des modalités d'organisation du service d'accueil. Dans les écoles privées sous contrat, le service minimum est mis en place par l'organisme gestionnaire de l'école.

Les limites

Ce service minimum d'accueil ne concerne pas la garderie du matin et du soir, ni les cantines (le personnel communal n'est pas tenu d'informer l'employeur en amont lorsqu'il fait grève). Comme son nom l'indique, le service est bien « minimum ». Il n'est pas non plus déclenché si moins de 25% du personnel fait grève. On considère alors que l'établissement est en mesure de s'organiser et d'accueillir tous les enfants.

Dans une école privée, même si le personnel n'est pas en grève, les activités dites périscolaires (après la classe) peuvent être annulées si elles sont assurées par du personnel municipal en grève. Enfin, les crèches municipales, les collèges ou les lycées ne sont pas soumis à cette obligation de service minimum.



OFFRE D'EMPLOI

La commune de Chapareillan recrute des animateurs vacataires pour venir en renfort au service cantine de 11^h30 à 13^h30 et / ou accueil périscolaire du soir de 16^h30 à 17^h30 en fonction des effectifs.

Poste à pourvoir : dès Septembre

Salaire : 11 € brut par vacation de 1h

Formation : BAFA apprécié



Demande à adresser par courrier ou par mail à :

Mme Le Maire
CS 60077

24 place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN
accueilmairie@chapareillan.fr

PRÉVISION DES EFFECTIFS SCOLAIRES 2019 / 2020



95

C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école publique maternelle

ECOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE

Chemin des écoliers
38530 CHAPAREILLAN
☎ : 04 76 45 22 79

ce.0382017L@ac-grenoble.fr



93

C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école privée Bellecour



192

C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école publique élémentaire

ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE

Chemin des écoliers
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 21

ce.0382229s@ac-grenoble.fr

ECOLE PRIVEE BELLECOUR

Rue de Bellecour
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 27 45

ecolebellecour@orange.fr

ELIOR, UN PRESTATAIRE ÉCO-RESPONSABLE

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée : par exemple 20 % du total énergétique le matin, 40 % le midi, 10 % à quatre heures et 30 % le soir.

Les cantines ont également pour objectifs de proposer des plats qui permettent de couvrir les besoins nutritionnels des enfants, d'éduquer à la nutrition et au goût et de veiller à la sécurité alimentaire.

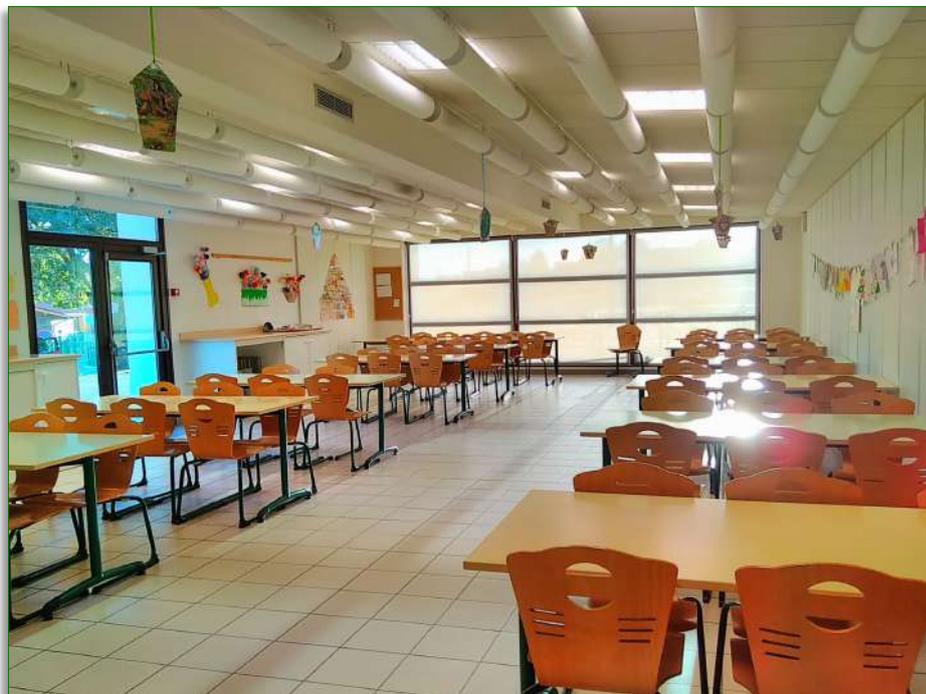
C'est une société de restauration collective qui s'occupe des repas : ils sont alors préparés dans une cuisine centrale puis livrés dans une cuisine dite "satellite" (en liaison froide).

La société ELIOR domiciliée à Marnignier (74970) a remporté à nouveau le marché, en septembre 2017, et ce jusqu'en août 2020.

Leur objectif est d'étonner, de plaire et de donner le goût du manger sainement. Pour réduire son empreinte écologique, Elior agit aussi bien en amont de ses activités, avec une sélection rigoureuse de ses produits, qu'en aval, en limitant sa production de déchets et ses émissions de gaz à effet de serre.

Tous les ans, 50 nouvelles recettes sont ainsi testées puis déclinées sur chacun de leurs restaurants. Ces recettes laissent une place prédominante aux produits « Fait-Maison », Bio, locaux et de saison. Leur offre économique prend en considération les engagements suivants :

- 25 % minimum de repas Bio par semaine (depuis 4 ans sur Chapareillan)
- 30 % minimum de produits locaux (Auvergne-Rhône-Alpes)
- 80 % de produits frais



Le restaurant scolaire de Chapareillan

- 100 % des viandes sont issues de l'agriculture Rhône Alpes ou françaises
- 80 % de plats « Fait-Maison »
- 100 % du pain local

La sensibilisation des convives à leur environnement passe également par une démarche commune de chasse au gaspillage à toutes les étapes de vie du produit alimentaire.

Le véhicule de livraison mis à notre disposition est un véhicule répondant aux dernières normes Euro 6. Les chauffeurs bénéficient également de formations à l'éco-conduite pour une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

L'année scolaire est rythmée par des moments privilégiés. Moment de convivialité et de proximité, Elior propose aux enfants diverses animations : « animation P'tit déj », « Chasse au gaspi », des animations saveurs et découvertes, nutritionnelles, de développement durable,...

Depuis les premières cantines, le chemin parcouru est immense. Une évolution qui n'a cessé d'aller dans le bon sens. Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir.



25 477

C'est le nombre de repas servis au restaurant scolaire en 2018 / 2019



69

C'est le nombre maximum d'enfants de maternelle accueillis sur un seul service



145

C'est le nombre maximum d'enfants d'élémentaire accueillis sur un seul service

UNE ANIMATION « P'TIT DÉJ »

Le 5 juin dernier a eu lieu la première animation « p'tit déj », proposée aux enfants des écoles. Les enfants de la garderie ont pu se greffer à cette animation.

Cette matinée, animée par une diététicienne et une commerciale du groupe Elixir, avait pour objectifs de faire prendre conscience aux enfants comme aux parents



de l'importance de prendre un petit déjeuner équilibré le matin.

Et c'est autour d'une dégustation en plein air, que ce sont retrouvés les 37 participants à cette animation. Au menu, des produits locaux : des fruits, des céréales, des laitages, de la confiture, du miel et bien sûr... du pain.

Vous pourrez retrouver les prochaines dates sur notre site et sur notre page Facebook

LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS SONT À RENOUELER À CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE. Un dossier unique est demandé pour tous les services municipaux (cantine, garderie, accueil périscolaire et de loisirs).

Les dossiers d'inscriptions 2019-2020 sont disponibles en format papier au pôle enfance-jeunesse ou téléchargeables (ou à compléter en direct) sur notre site .

LES INSCRIPTIONS ET / OU ANNULATIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE se font soit par le biais du portail famille soit par écrit, dernier délai :

- le jeudi pour le lundi suivant,
- le vendredi pour le mardi suivant,
- le dimanche pour le jeudi suivant,
- le lundi pour le vendredi suivant.

INSCRIPTIONS

2019-2020

LES INSCRIPTIONS ET / OU ANNULATIONS A LA GARDERIE DU MERCREDI MATIN se font soit par le biais du portail famille soit par écrit, dernier délai :

- le samedi pour le mercredi suivant.

LE PROGRAMME DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL DES VACANCES D'AUTOMNE sera disponible mi-septembre (et en avant-première sur notre site). Il sera distribué par le biais des écoles. **LES INSCRIPTIONS DÉBUTERONT LE LUNDI 23 SEPTEMBRE À 20^H00 PAR COURRIEL** (modalités sur notre site).

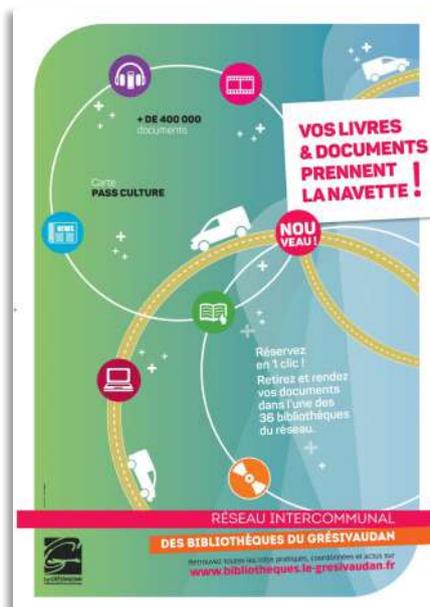
VOS LIVRES ET DOCUMENTS PRENNENT LA NAVETTE

Le Grésivaudan étend l'offre de son réseau de bibliothèques en lançant officiellement son nouveau service de navette des documents. Objectif : offrir un accès équitable à la culture aux 103 000 habitants du Grésivaudan en facilitant l'emprunt de plus de 400 000 documents.

Point d'orgue de la mise en réseau des 36 bibliothèques et médiathèques du Grésivaudan, un nouveau service de navette des documents est en place depuis février 2019. Il permet de rendre accessibles et d'acheminer les livres et documents de l'ensemble des bibliothèques du réseau aux habitants, inscrits et détenteurs du Pass'Culture, dans la bibliothèque de leur choix.

Comment ça marche ?

Un véhicule effectue en 15 jours le tour des bibliothèques du réseau. Il récupère l'ensemble des



documents réservés et il les achemine vers les sites de retrait choisis au moment de la réservation, via un centre de tri installé à La Terrasse. Pour les rendre, c'est encore plus simple : les documents empruntés peuvent être rapportés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Dès 2006, la communauté de communes a engagé une dynamique de réseau et de développement de la lecture publique dans le cadre de sa compétence culturelle avec un projet fondateur « la culture pour tous, partout ! ».

Infos :

www.le-gresivaudan.fr

UN INVITÉ AU " CLUB DE LECTURE "



Venu témoigner de son attachement à la culture française, Giovanni Galleggianti, autodidacte, né à Sciacca en Sicile dans une famille pauvre mais courageuse, réside désormais à Pontcharra après ses années de travail comme chef d'équipe dans la société A. Raymond de Grenoble, de 1973 à 2007. C'est la théorie de Machiavel qu'il est venu exposer aux par-

ticipantes, persuadé que le livre Le Prince s'adresse autant au peuple, aux faibles, qu'aux puissants de tous les temps. Discussions et débats s'en sont suivis. Lui-même a écrit deux ouvrages pédagogiques de transmission sur le sujet, en italien comme en français, « Le machiavélisme pour tous » et « Machiavel, le Prince et le chef d'équipe » pour expliciter et témoigner. De plus, il a tenu à rendre un bel hommage à Sciacca sa ville natale qu'il n'oublie pas sous la forme d'un guide historico-touristique illustré écrit dans les deux langues.

Pour les lectrices, cette rencontre a permis une approche originale de l'œuvre et du personnage complexe de Machiavel.

PROCHAINES RENCONTRES " DÉLIVRE ENSEMBLE "

Mardi 17 septembre - 17^h00
à la bibliothèque

Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez Partager, échanger, trouver des idées de lecture... N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...



INCLUSION NUMÉRIQUE

De nombreuses démarches se font désormais en ligne et certaines n'ont plus d'alternative papier ou physique (les demandes de carte grise par exemple). Si comme un tiers de la population vous ne vous sentez pas très à l'aise pour utiliser un ordinateur, si vous ne disposez pas de matériel informatique ou numérique, ou que vous rencontrez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne, la bibliothèque municipale de Chapareillan vous propose, dès le mois de septembre, un service d'accompagnement aux démarches en ligne.

Vous pouvez soit utiliser le matériel informatique de la bibliothèque durant les heures d'ouverture, soit prendre rendez-vous si vous souhaitez un accompagnement personnel aux démarches en ligne.

Outils mis à votre disposition : 1 ordinateur, 1 ordinateur portable, 1 tablette, 1 smartphone, 1 imprimante-scanner.

Pour plus d'informations :

Bibliothèque : 04 76 45 27 58

Mairie : 04 76 45 22 20

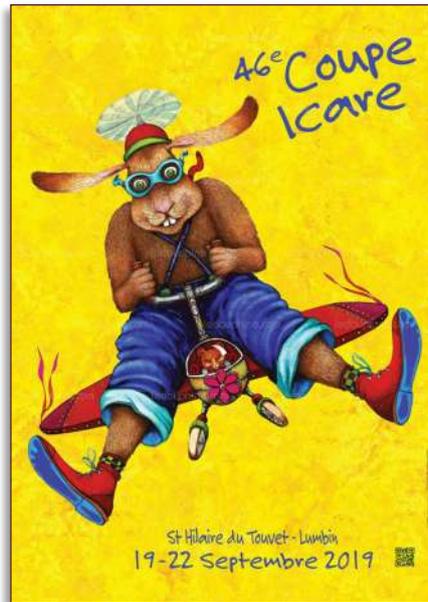
46^{ÈME} COUPE ICARE

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE
Saint-Hilaire du Touvet /
Lumbin

En 2019, la Coupe Icare rend hommage à Léonard De Vinci, à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de sa mort. La manifestation fera la part belle au plus illustre inventeur du vol humain avec un programme rythmé par des animations aux couleurs du génial inventeur italien de la Renaissance.

Contacts :

102 routes des 3 villages
Saint-Hilaire du Touvet
38660 Plateau des Petites Roches
☎ : 04 76 08 67 39
info@coupe-icare.org
www.coupe-icare.org



A41 SAINT-ISMIER : LA BRETELLE D'ACCÈS VERS CHAMBÉRY EST OUVERTE

Le projet du demi-diffuseur de Saint-Ismier sur l'autoroute A41 a vu le jour grâce à la volonté des trois partenaires que sont la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le Département de l'Isère et AREA, maître d'ouvrage. L'objectif majeur est de contribuer au développement du territoire et de ses mobilités. Il viendra compléter le demi-échangeur existant et faciliter les déplacements.

Ce nouvel aménagement permettra la création :

- Au Nord, dans le sens Chambéry-Grenoble, d'une bretelle de sortie depuis Chambéry raccordée au giratoire où débouchent la RD 165 et la RD30
- Au Sud, dans le sens Grenoble-Chambéry, d'une bretelle d'entrée en direction de Chambéry depuis le giratoire de la RD165 qui dessert la zone d'activités de la Bâtie.

Cet échangeur, ainsi complété, allègera le trafic sur la voirie locale dans le secteur de Saint-Ismier, Saint-Nazaire les Eymes, Le Versoud et Villard-Bonnot. La circulation des voitures et des poids lourds sur les zones d'activités ISIPARC, Grande Ile et Pruney sera fluidifiée. Entre 700 et 800 véhicules pourraient emprunter quotidiennement cet échangeur (moyenne annuelle).



MULTI-ACCUEILS INTERCOMMUNAUX

La Communauté de Communes Le Grésivaudan gère 17 multi-accueils intercommunaux qui accueillent les jeunes de 3 mois à 4 ans, en garde régulière ou occasionnelle, résidant sur les communes du territoire du Grésivaudan.

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants dans un multi-accueil intercommunal doivent obligatoirement habiter le territoire du Grésivaudan au moment de l'admission de l'enfant.

La pré-inscription se fait en ligne : <https://le-gresivaudan.fr/46-multi-accueils.htm> ou en téléchargeant la version papier qui sera à retourner complétée par courrier à :

Communauté de Communes
Le Grésivaudan
Direction Enfance et Parentalité
390 rue Henri Fabre
38 920 Crolles



- **Pour une demande d'entrée en cours d'année** : le dossier complet est placé sur liste d'attente. La famille est contactée par téléphone lorsqu'une place se libère.

- **Pour une demande d'entrée en septembre** : le dossier complet doit être réceptionné par la direction enfance et parentalité **avant le 15 février**. Il est placé sur liste d'attente et sera étudié en commission d'attribution courant mars.

Une liste d'attente unique est constituée et restera active jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant y compris pour les dossiers refusés en commission d'attribution.

UNE PISCINE À CHAPAREILLAN

1945 - 1946

Volonté de la mairie de créer un terrain de sports proche de l'école dit « plateau d'éducation physique. »

1948

Lors du conseil municipal du **4 avril 1948**, le Maire M Émile BOUVIER et l'ensemble du conseil votent la création d'un bassin de natation.

« Le bassin de natation dont la construction sera située dans le terrain communal de l'Épinette, fera partie de l'ensemble en partie aménagé en terrain de sport. Adossé à un grand bâtiment formant un garage pour la régie des V.F.D. il sera exposé au Midi et protégé du vent au Nord.

Les dimensions du bassin seront **de 25 m de Long sur 12.5 m de Large**. Il sera entouré d'un trottoir de 1m de large prolongé par des gradins en gazon pour le bain de soleil.

L'alimentation en eau sera réalisée à l'aide du réseau communal et l'évacuation se fera dans le ruisseau de l'Épinette par une canalisation en ciment.

Les installations annexes comprendront un WC, une douche, et un déshabilleur. »

*Note descriptive du maire de Chapareillan
É. Bouvier, 29 janvier 1949*



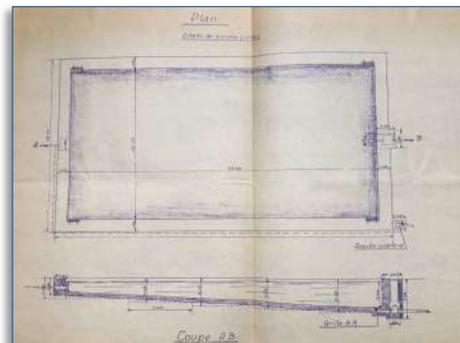
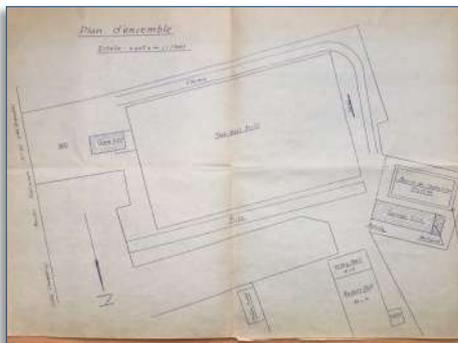
Inauguration de la piscine en 1950

1970

La piscine est fermée faute de pouvoir assurer le renouvellement de l'eau de bassin.

1971

Lors du conseil municipal du 13/05/1971, le maire (A. BETHOUX) indique que M Le Curé et M Hyvert ont donné leur accord « pour l'utilisation par la commune, et à destination de la piscine, des eaux dont ils disposent par sources privées. »



Plans de la piscine

1973

Le conseil municipal (A. BETHOUX) demande une étude pour l'aménagement d'un ensemble Terrain de sport-Piscine-Camping.

Pour cette réalisation et obtenir le financement (subventions), « la surface totale des abords doit être supérieure ou égale à 5 fois la surface du plan d'eau. Nécessité de prendre contact avec les propriétaires environnants. »

1978

Le 6/11/1978, Le maire (J.EHRARD) informe le conseil municipal qu'il a sollicité l'avis de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) pour la rénovation de la piscine.

1979

Le 13/01/1979 Le conseil municipal s'accorde à dire que la remise en état de la piscine est trop onéreuse compte tenu de sa vétusté.



Vue aérienne de la piscine



Premières baignades



Unique photo en couleur